

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

|   |  |
|---|--|
| <b>Nombre de conseillers en exercice</b> : 9  | <b>Date de la séance</b> : 13 mars 2023      |
| <b>Présents</b> : 7   | <b>Date de la convocation</b> : 07 mars 2023 |
| <b>Votants</b> : 7  |  |
| <b>Présents</b> : MM. DENUELLE Sixte - M DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril – Mme ROCHER Rollande - M. TRICHARD Pascal. |  |
| <b>Absents excusés</b> : M. SAVOYE Marc - Mme PRELE Chrystel  |  |

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

**Objet : Convention de mise à disposition de personnel entre Fleurie et Vauxrenard**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention de mise à disposition de personnel à intervenir entre les communes de VAUXRENARD et de FLEURIE, durant l'année 2023, permettant aux salariés des services techniques des 2 collectivités, d'intervenir sur les 2 territoires : Fleurie pour des travaux de curage de fossés, de fauchage des accotements et Vauxrenard pour l'entretien des espaces verts.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

- **Accepte** les conventions de mise à disposition à intervenir entre la commune de VAUXRENARD et la commune de FLEURIE, pour les agents :
  - Christophe DUCROUX, adjoint technique à la commune de VAUXRENARD
  - Daniel FOREST, agent de maîtrise principal à la commune de FLEURIE
  
- **Précise** que ces conventions seront conclues pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré à Vauxrenard, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

